



Moniteur des caisses de pension Swisscanto au 31.12.2011

Résultats du moniteur des caisses de pension Swisscanto
pour le quatrième trimestre 2011:

Légère amélioration de la situation en matière de taux de
couverture

Evolution des taux de couverture

Institutions de prévoyance selon le taux de couverture

Institutions de prévoyance selon les rendements réalisés



Swisscanto

Légère amélioration de la situation en matière de taux de couverture

Le moniteur Swisscanto des caisses de pension révèle une légère amélioration de la situation de financement des institutions de prévoyance saisies au quatrième trimestre 2011.

Le moniteur Swisscanto des caisses de pension révèle une légère amélioration de la situation de financement des institutions de prévoyance suisses au quatrième trimestre 2011. Les contributions à la performance des différentes catégories de placement ont donc eu une incidence positive sur la situation de financement.

Avec un taux de couverture de 103,1%, les réserves pour fluctuation de valeur des caisses de pension de droit privé ont augmenté de 3 points de pourcentage par rapport au trimestre écoulé. Les caisses de droit public ont augmenté de 2,4 points de pourcentage avec un taux de 88,1%.

Au 31 décembre, 79% des caisses de pension de droit public et 26% des caisses de droit privé se trouvent en découvert. La part des caisses de pension de droit privé a augmenté d'un peu plus de 100%.

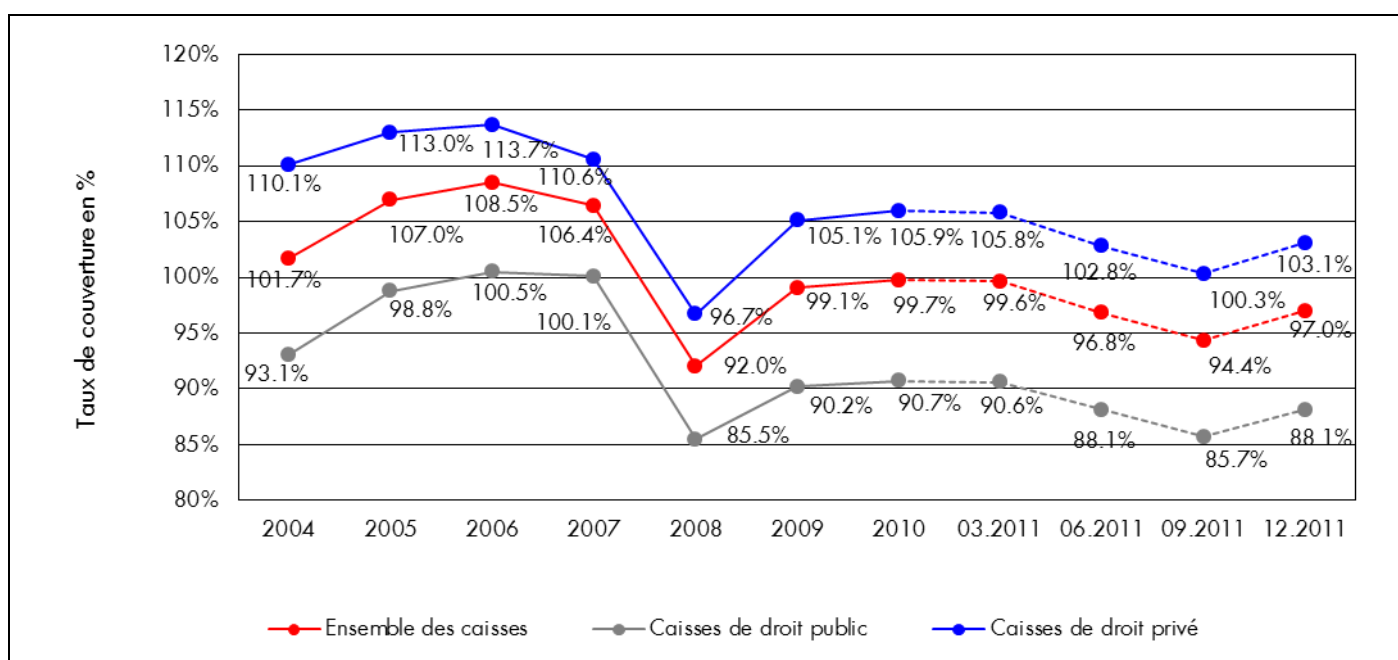
Swisscanto réalise désormais les estimations pour le moniteur des caisses de pension sans le concours de Complementa. La base de donnée utilisée pour les estimations trimestrielles du moniteur des caisses de pension est ainsi la même que pour l'enquête annuelle « Les caisses de pension suisses ». Toutes les estimations du moniteur des caisses de pension ont été par conséquent recalculées par Swisscanto pour les trimestres écoulés.

Le moniteur des caisses de pension Swisscanto se base à l'avenir sur les données de l'enquête «Les caisses de pension suisses» de Swisscanto. Les estimations au 31 décembre 2011 reposent sur les indications effectives au 31 décembre 2010 fournies par 365 institutions de prévoyance totalisant une fortune de CHF 431 milliards. Les estimations sont établies sur la base des évolutions du marché et de la stratégie de placement choisie au début de 2011 par les participants à l'enquête. De plus amples informations figurent à l'adresse www.swisscanto.ch/moniteur-cp.

Evolution des taux de couverture

Les taux de couverture des institutions de prévoyance ont légèrement récupéré au quatrième trimestre 2011, mais sont toujours inférieurs à ceux en début d'année.

Illustration 1 : Evolution des taux de couverture pondérés en fonction de la fortune, de 2004 à décembre 2011



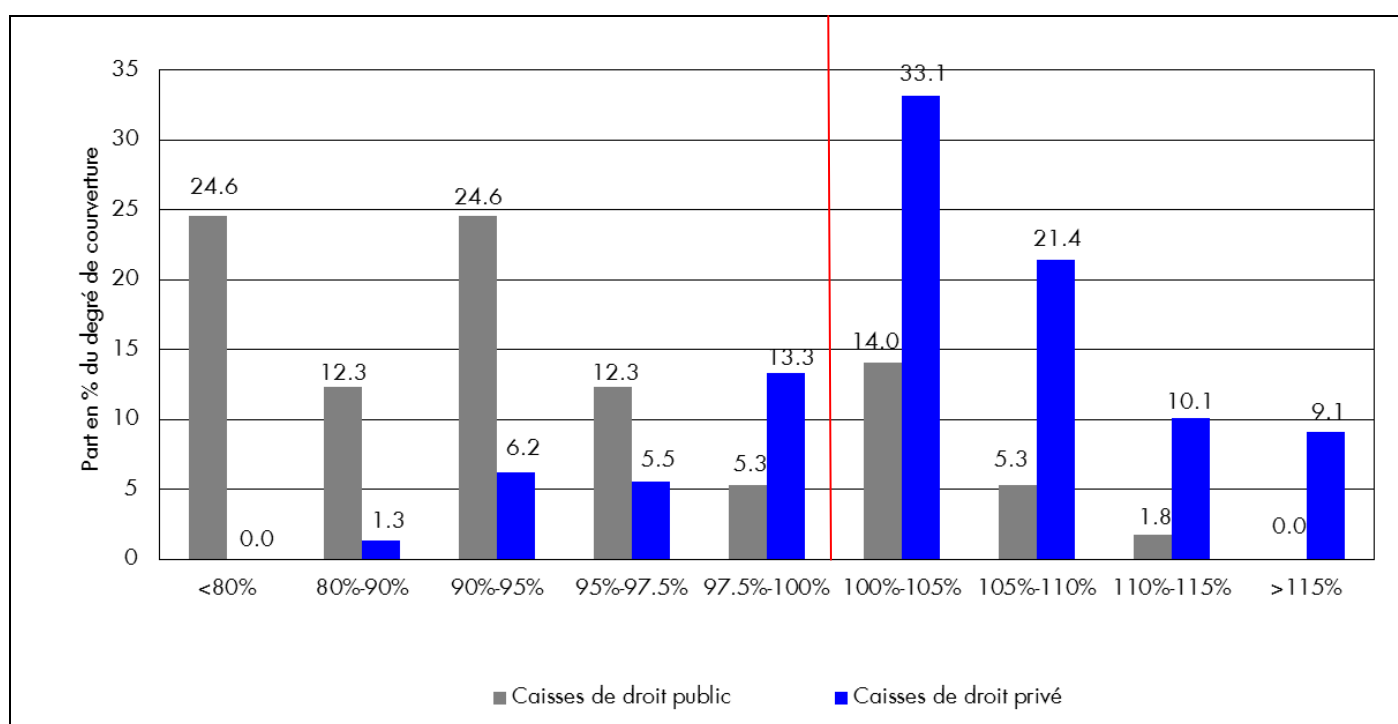
Dans les caisses de pension de droit privé, le taux de couverture a augmenté de quelque 2,8 points de pourcentage pour se fixer à 103,1% au 31 décembre 2011. Dans les caisses de pension de droit public aussi, le taux de couverture a augmenté par rapport au trimestre précédent et se situe désormais à 88,1%.

Globalement, la couverture, pondérée en fonction de la fortune sur l'ensemble des caisses, est passée de 94,4% à 97,0% au quatrième trimestre. En général, les taux de couverture pondérés en fonction de la fortune sont inférieurs qu'en début d'année.

Institutions de prévoyance selon le taux de couverture

A fin décembre 2011, 26% des institutions de prévoyance recensées de droit privé se trouvaient en découvert.

Illustration 2 : Pourcentage des IP de droit privé et de droit public selon l'amplitude du taux de couverture (31.12.11)



La répartition des institutions de prévoyance par amplitudes de taux de couverture au 31 décembre 2011 révèle, par rapport aux chiffres moyens, des détails intéressants pour les deux groupes des institutions de prévoyance de droit public et de droit privé. La part des institutions de prévoyance de droit privé en découvert a un peu plus que doublé depuis fin 2010 et atteint 26,3%. 38,5% des caisses de droit public présentent un taux de couverture inférieur à 90%, 24,6% n'atteignent même pas 80%. Dans la catégorie des caisses de droit privé, à peine 1,3% ont un taux inférieur à 90%.

Environ 73,7% des caisses de droit privé et 21,1% des caisses de droit public sont « hors d'eau » – c'est-à-dire avec une couverture de 100% ou plus. La limite de 110%,

qui représente un indicateur de réserves pour fluctuation de valeur suffisantes et donc d'une capacité intégrale à prendre des risques, a été atteinte par une proportion de 19,2% des caisses de droit privé et 1,8% des caisses de droit public.

Taux de découvert*

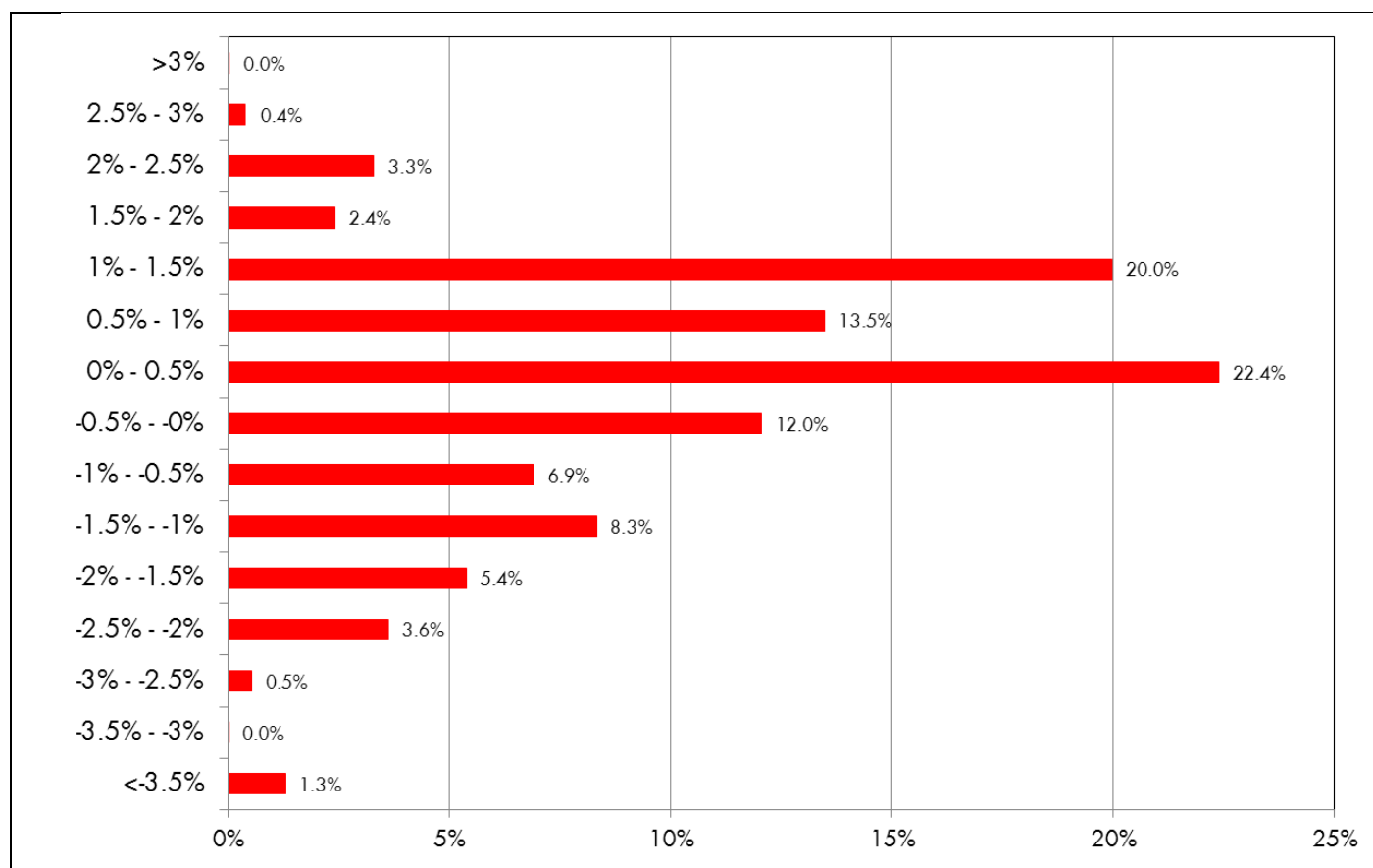
	12.2010	12.2011
IP de droit privé	11,4%	26,3%
IP de droit public	71,9%	78,9%
Ensemble des institutions de prévoyance	20,8%	34,5%

*Echantillon: 365 IP

Institutions de prévoyance selon les rendements réalisés

Depuis le début de l'année et jusqu'à la fin du quatrième trimestre 2011, la majorité des institutions de prévoyance a réalisé un rendement positive.

Illustration 3 : Rendements réalisés par l'ensemble des institutions de prévoyance prises en considération, en pour cent depuis 1.01.2011



La performance calculée selon la structure de la fortune (allocation des actifs, ou Asset Allocation) donne un rendement de 0,1% (avec pondération en fonction de la fortune) pour les caisses recensées, dans la période entre le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 2011. De faibles différences s'observent entre les caisses de droit public et celles de droit privé.

Or, il s'agit ici d'une estimation de rendement conservative, étant donné que les calculs sont basés sur l'allocation de fortune des institutions de prévoyance au 31.12.2010.

Vos interlocuteurs

Othmar Simeon

Responsable Conseil en prévoyance professionnelle
Téléphone: +41 58 344 41 32
E-mail: othmar.simeon@swisscanto.ch

Konrad Niklewicz

Responsable Conseil en prévoyance professionnelle Pully
Téléphone: +41 58 344 42 82
E-mail: konrad.niklewicz@swisscanto.ch

Peter Bänziger

Responsable Asset Management/Chief Investment Officer
Téléphone: +41 58 344 49 50
E-mail: peter.baenziger@swisscanto.ch

Marcel Baumann

Responsable de projet
Téléphone: +41 58 344 44 97
E-mail: marcel.baumann@swisscanto.ch

Les informations contenues dans le présent document ont été rassemblées par Swisscanto Asset Management SA avec le plus grand soin. Les informations et les opinions proviennent de sources fiables. Malgré une méthodologie professionnelle, Swisscanto Asset Management SA ne peut pas garantir que ces indications soient exactes, exhaustives ni actuelles. Les chiffres de performances se rapportent au passé et ne constituent pas une garantie d'évolution pour l'avenir. Swisscanto Asset Management SA dégage toute responsabilité pour des investissements effectués sur la base du présent document. Les informations qui y figurent ne constituent une offre que dans la mesure où elles sont expressément qualifiées comme telles. Le présent document ne peut être utilisé à des fins publiques ni commerciales sans l'accord préalable écrit de Swisscanto Asset Management SA.

Swisscanto Asset Management SA, janvier 2012